

La justice fiscale : une urgence et une nécessité

Engager des coupes budgétaires drastiques tout en se refusant « en même temps » d'imposer les plus riches et les grandes entreprises : telle est l'orientation de la politique fiscale injuste et inefficace impulsée depuis 2017 par Emmanuel Macron, et prolongée par (feu) le gouvernement Barnier dans le cadre de sa proposition de budget 2025. Des alternatives sont pourtant possibles et nécessaires.

Emmanuel Macron l'a déjà exprimé à de nombreuses reprises : les hausses d'impôts sont pour lui « une maladie française » et l'austérité budgétaire une ardente nécessité. Le projet de budget présenté fin septembre par le gouvernement Barnier s'inscrivait peu ou prou dans la même orientation. Brandissant l'épouvantail de la dette et du déficit, il proposait comme solution la réduction drastique des dépenses publiques de 40 milliards d'euros, un niveau jamais vu depuis une vingtaine d'année.

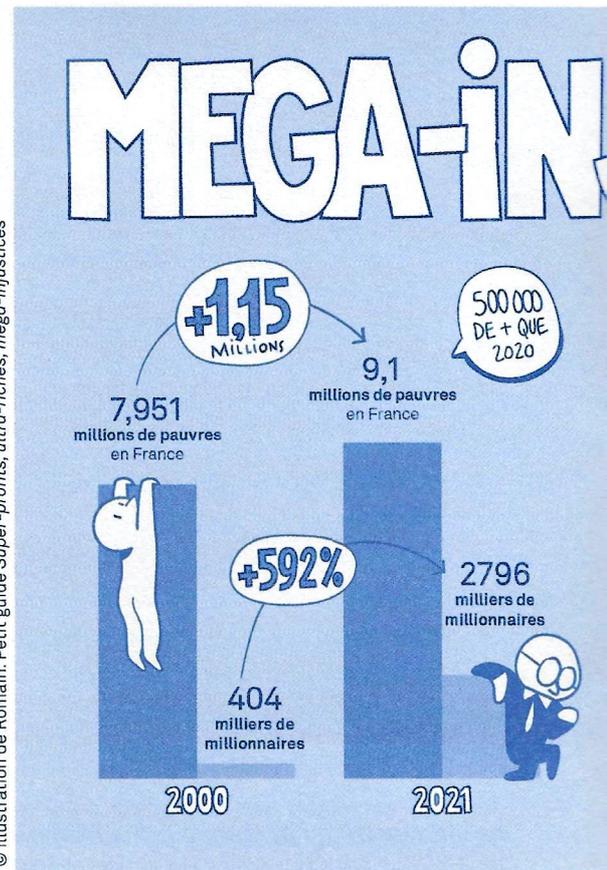
De nombreuses fuites, orchestrées la communication gouvernementale, avaient laissé entendre des « efforts partagés ». Michel Barnier lui-même avait déclaré qu'il ne « s'interdisait pas d'aller dans le sens d'une plus grande justice fiscale » dans le cadre du projet de budget 2025. Simples effets d'annonce. Dans la réalité, le projet du gouvernement prévoyait de porter les efforts sur l'ensemble de la population mais surtout, encore une fois, sur les plus modestes. Concernant la partie fiscale, certes, des mesures provisoires étaient prévues pour taxer les profits des multinationales et les plus hauts revenus, mais il s'agissait de mesures temporaires (deux ans pour les entreprises, trois ans pour les particuliers les plus riches), symboliques, et ne permettant ni de lutter vraiment contre l'évasion fiscale ni de taxer les superprofits des grands groupes.

Ces mesures temporaires et limitées étaient cependant essentiellement destinées à justifier l'ensemble des mesures contenues dans le Projet de Loi de Finances (PLF) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS), c'est-à-dire des mesures de baisse des dépenses publiques supportées durablement par la population.

Une politique injuste

Le gouvernement Barnier s'est pourtant systématiquement refusé à revenir sur ces baisses d'impôts pour les plus riches (suppression de l'ISF, instauration de la flat tax...) et pour les grandes entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés, suppression des impôts de production).

© illustration de Romain. Petit guide Super-profits, ultra-riches, méga-injustices



C'est désormais de notoriété publique : la politique fiscale d'Emmanuel Macron a principalement bénéficié aux plus riches et a nourri les inégalités. En outre, elle a privé l'action publique de ressources qui auraient été utiles. À titre d'exemple, en maintenant l'impôt de solidarité sur la fortune et l'imposition des revenus financiers au barème progressif, l'État aurait récupéré 7 à 8 milliards d'euros de plus par an.

Contrairement aux prédictions des idéologues libéraux, ces mesures n'ont provoqué aucun « ruissellement », et le capital des plus grandes fortunes a explosé tout comme le versement de dividendes. Le déficit public s'est, en revanche, creusé : selon une estimation de la Cour de comptes, ces mesures représenteraient un manque à gagner annuel de 60 milliards d'euros !

De fait, la dette et le déficit, brandis comme un épouvantail pour justifier la rigueur budgétaire, ne sont pas les résultantes d'une hausse des dépenses publiques : leur part dans le PIB est stable depuis une quinzaine d'année. Ils sont la conséquence de la politique fiscale des gouvernements Macron, outrageusement favorable aux plus fortunés.

Une mesure proposée dans le PLF 2025 illustre le déséquilibre actuel du système fiscal : l'instauration d'un taux moyen d'imposition des revenus de 20% pour les contribuables les plus aisés. Elle montre en effet que, contrairement au principe de progressivité de l'impôt,